

PROJET AGRIVOLTAÏQUE

CHAMP PÂTRE ●



Comité de projet
du 28 Novembre 2024
Benjamin Perrin, Damien
Hebrard et Denis Sagard

LE COMITE DE PROJET

Un outil de concertation

Un outil **nouveau** : créé par le décret du 22 décembre 2023 (décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie), il précède la première demande d'autorisation de projet d'énergie renouvelable situé hors zone d'accélération.

Un objectif : assurer une concertation préalable des parties prenantes sur la **faisabilité** et les **conditions d'intégration dans le territoire du projet**.

Une réunion en **présentiel**, couplée avec une **information par voie électronique** (<https://vent-d-est.com>)

Sommaire

01

Les parties

02

Objectifs du projet

03

Caractéristiques et chiffres clés

04

Impacts environnementaux et paysagers

05

Enjeux socio-économiques

QUI SOMMES-NOUS ?

GAEC GVK :

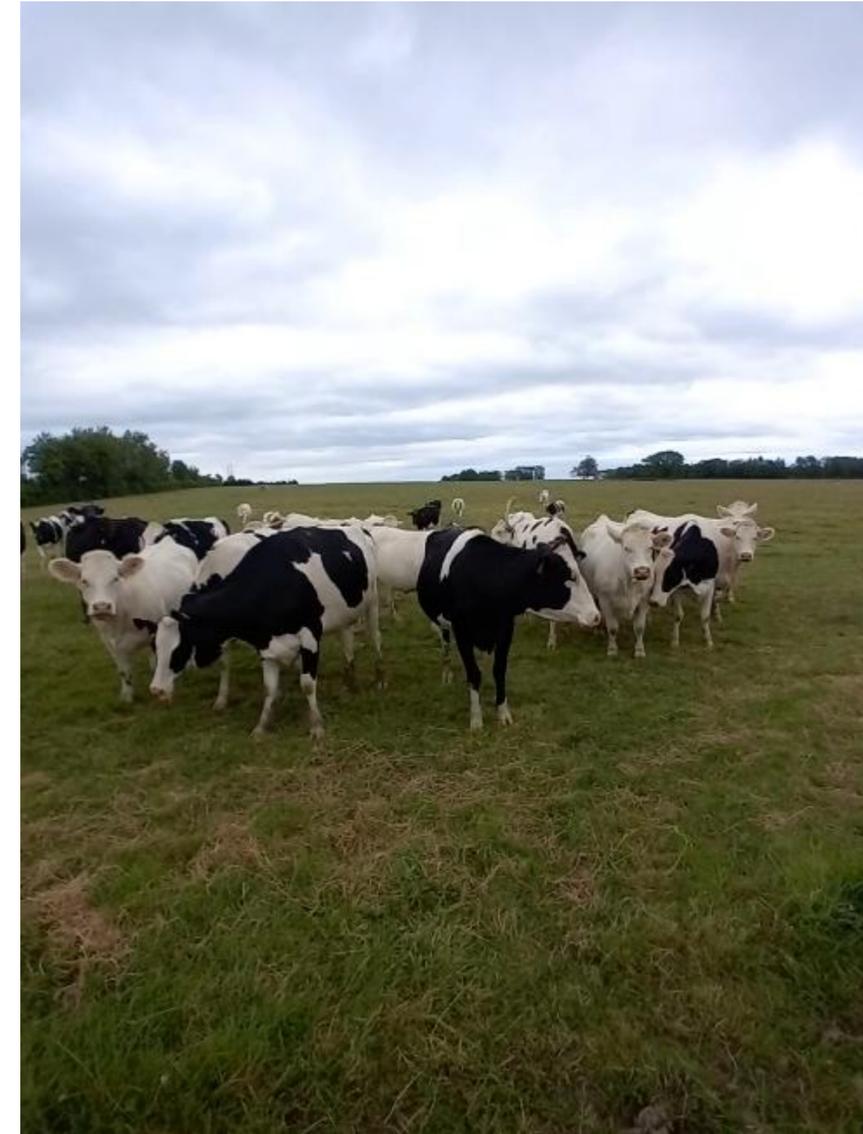
Le Groupement d'Exploitation Agricole en Commun GVK est une exploitation familiale concentrée sur la polyculture, l'élevage, la production de lait, de viande et de céréales.

Elle est active depuis 26 ans et est située à Moriviller, elle exploite aujourd'hui environ 375ha, dont 115ha toujours en prairie permanente.

Guillaume et Kevin DENIS exploitent seuls et se sont respectivement installés en 2008 et en 2021.

Ils pratiquent une agriculture conventionnelle raisonnée et disposent du label Lorraine Qualité Viande et de la carte de bonnes pratiques d'élevage.

Les énergies renouvelables sont intégrées dans les réflexions de l'exploitation, ils avaient déjà réfléchi à un projet éolien et ils ont notamment fait faire du photovoltaïque sur les toitures de deux sites d'exploitation différents.



QUI SOMMES-NOUS ?

EARL de la Plaine:

L'Exploitation Agricole à Responsabilité limitée de la Plaine est une exploitation familiale concentrée sur la polyculture et l'élevage.

Elle est active depuis 25 ans et est située à Roville-aux-Chênes, elle exploite aujourd'hui environ 125ha, dont 70ha consacrés à l'élevage des bêtes et à l'herbe pour l'activité d'engraissement.

Stéphane Antonot exploite seul mais il profite d'un peu d'entraide de la part de la CUMA.

Il pratique une agriculture conventionnelle.

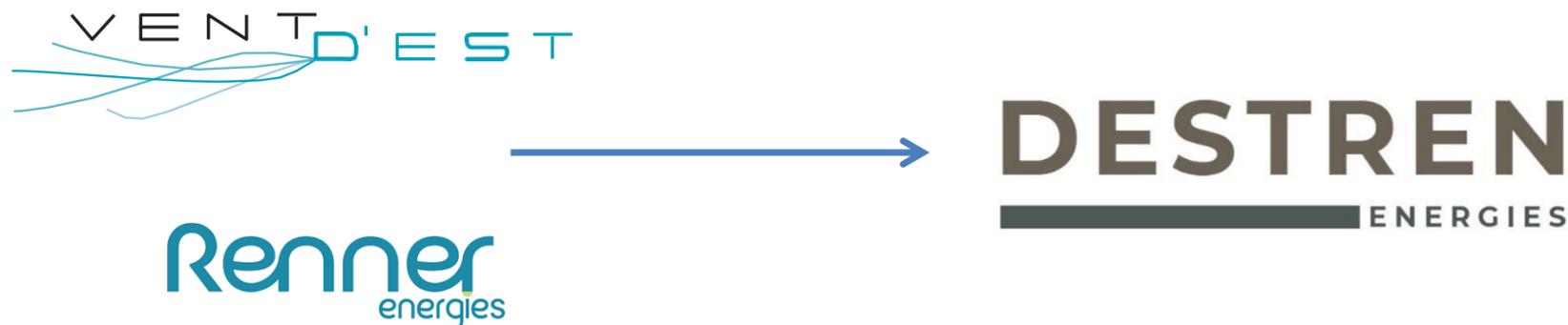


QUI SOMMES-NOUS ?

DESTREN ENERGIES : Co-entreprise entre Vent d'Est et Renner Energies

DESTREN ENERGIES est une entité créée par les sociétés **Vent d'Est** et **Renner Energies** qui souhaitent mettre en commun leurs compétences pour mener ce projet.

À la charge du développement, **Vent d'Est**, acteur local dans les énergies renouvelables **depuis 2005**, réunit une vingtaine de collaborateurs pour concevoir, développer et valoriser le potentiel énergétique du territoire.



A landscape photograph of a green field under a sunset sky. The sky is filled with soft, orange and yellow clouds, and the sun is low on the horizon. In the foreground, there is a lush green field. In the background, there is a line of trees. The text 'OBJECTIFS' is overlaid in a large, green, sans-serif font.

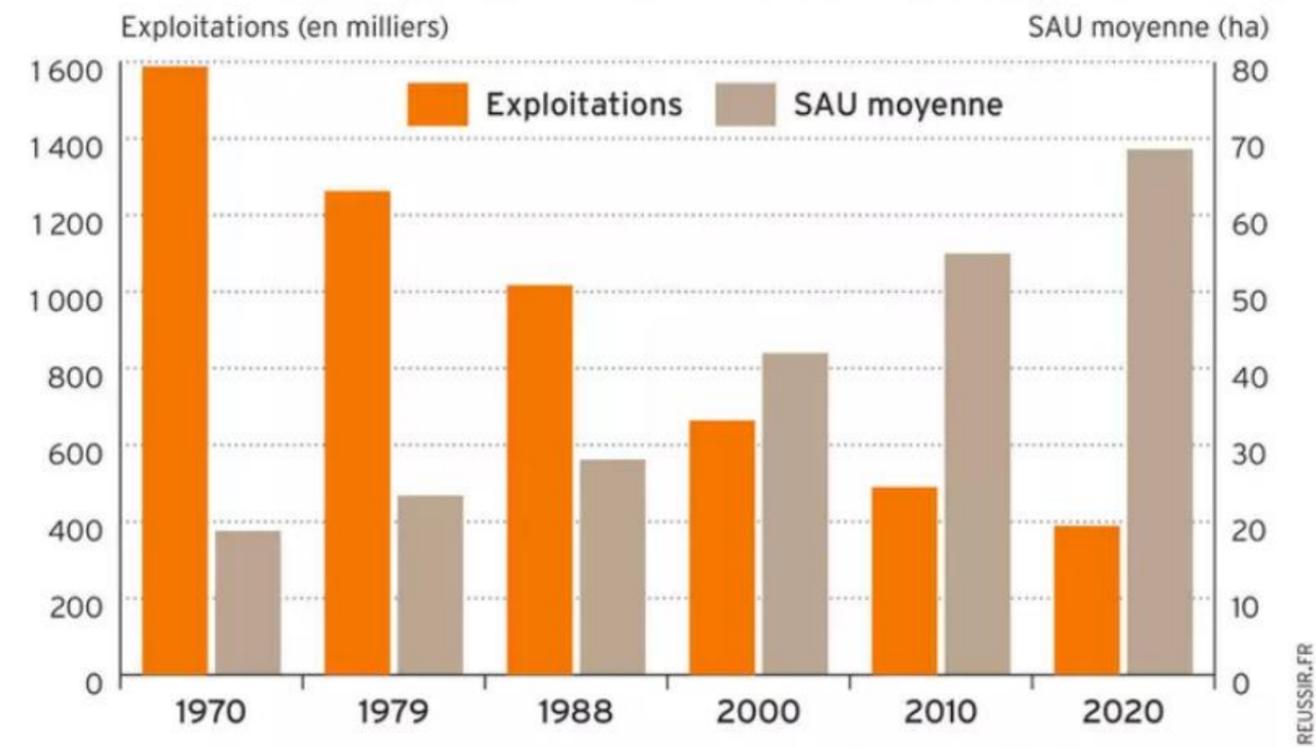
OBJECTIFS

DU PROJET.

Les objectifs de la filière agricole

L'objectif essentiel d'un développement agricole durable est d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire.

La baisse du nombre d'exploitations et la hausse des surfaces se poursuit en France



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)



Renouveler 50% des exploitations agricoles dans 10 ans



Pérenniser les entreprises qui nous nourrissent

- Volatilité du prix des céréales,
- La PAC ne couvre pas l'investissement de croissance ou de gains de productivité.
- Contexte socio-politique fragile

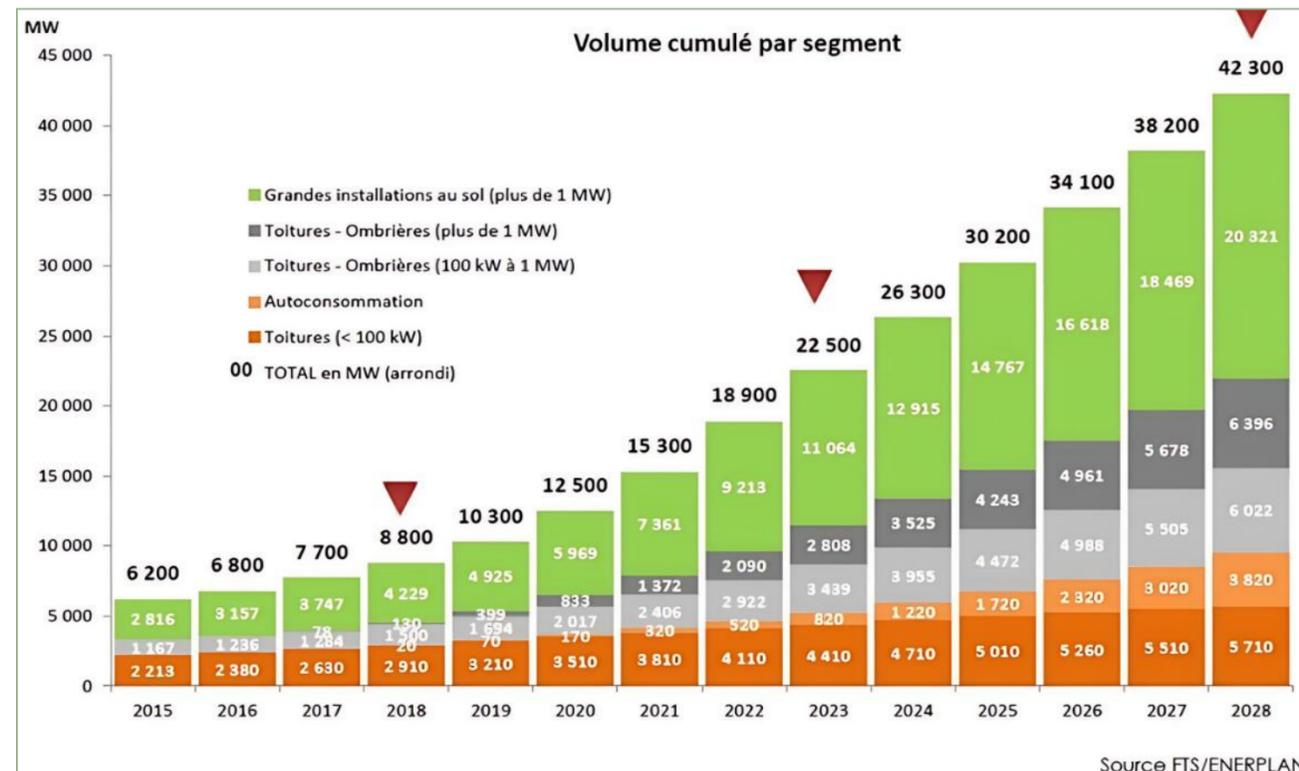


Assurer une production agricole en quantité et qualité tout en :

- conjuguant les phénomènes de pertes de surfaces arables, plafonnement des rendements et augmentation démographique
- faisant face au dérèglement climatique

Les objectifs de la filière solaire

Dans le cadre de la version 2019 – 2028, les objectifs des capacités installées concernant le photovoltaïque sont assez clairs : sur les cinq années à venir, raccorder au réseau deux fois les capacités installées ces treize dernières années,



Indépendance et sécurité d'approvisionnement énergétique

- Améliorer notre **balance commerciale** en limitant l'importation d'énergie.



Atteindre les objectifs de décarbonation de notre énergie

- **3 à 5 ans de neutralité** carbone pour les parcs photovoltaïques
- **Complémentarité** avec les autres énergies
- **Réduire** les émissions de **gaz à effet de serre**



Accélérer la transition énergétique :

- **Conforter le mix énergétique**, en développant les énergies renouvelables.
- **Décentralisation** de la génération et stockage d'électricité
- **Encourager un progrès technologique**



Défini dans la loi 2023-175
du 10 mars 2023

Comme « une installation qui apporte directement à la parcelle agricole au moins l'un des services suivants, en garantissant à un agriculteur actif une production agricole significative et un revenu durable en étant issu :

- L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La protection contre les aléas ;
- L'amélioration du bien-être animal.

Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

Ce que cela implique dans notre méthodologie de travail :



Période de préféabilité environnementale, technique, financière et agricole avant tout engagement foncier.



Co-construction du projet agrivoltaïque avec l'agriculteur tout au long du développement.



La production première de la parcelle reste agricole. La production d'énergie est secondaire.

Un projet en collaboration avec l'exploitation

GAEC GVK

Pourquoi un projet agrivoltaïque est pertinent sur cette exploitation, parmi plus de 2 900 autres dans les Vosges?



Enjeux actuels

Le GAEC fait face à des difficultés sur cette parcelle :

- La conjoncture des **cours des récoltes** et le **tarif d'achat** sont trop aléatoire;
- **L'élevage** devient difficile du fait de **l'accroissement des contraintes environnementales** au niveau des cheptels;

Objectifs

L'objectif aujourd'hui pour l'exploitation est **de continuer de manière pérenne** l'activité d'élevage, de **stabiliser ses rendements** afin de pouvoir **s'adapter aux nouvelles normes** et de pouvoir offrir des **lieux d'ombrages pour ses bovins**.

Les revenus liés à ce projet viendront financer des **nouveaux investissements sur l'exploitation**.

Le projet est notamment de se développer dans **l'agrandissement** de celle-ci.

Un projet en collaboration avec l'exploitation

EARL de la Plaine



Pourquoi un projet agrivoltaïque est pertinent sur cette exploitation, parmi plus de 2 900 autres dans les Vosges ?

Enjeux actuels

L'EARL fait face à des difficultés sur cette parcelle :

- Elle a dû opérer une **transition pour son exploitation** en abandonnant **la production de lait** pour s'orienter vers **la production de viande** du fait des trop grandes contraintes;
- Elle **auto-finance cette transition** et les frais sont conséquents;
- Elle pense devoir **diminuer son cheptel**,
- Elle ressent **beaucoup d'incertitudes quant à l'avenir**, notamment en ce qui concerne l'inflation et les aléas climatiques.

Objectifs

L'objectif aujourd'hui pour l'exploitation est **de continuer de manière pérenne** l'activité d'élevage, de **stabiliser ses rendements** afin de pouvoir **conserver son cheptel** et de pouvoir offrir des **lieux d'ombrages pour ses bovins**.

Les revenus liés à ce projet viendront aider à financer des **aménagements sur l'exploitation**.

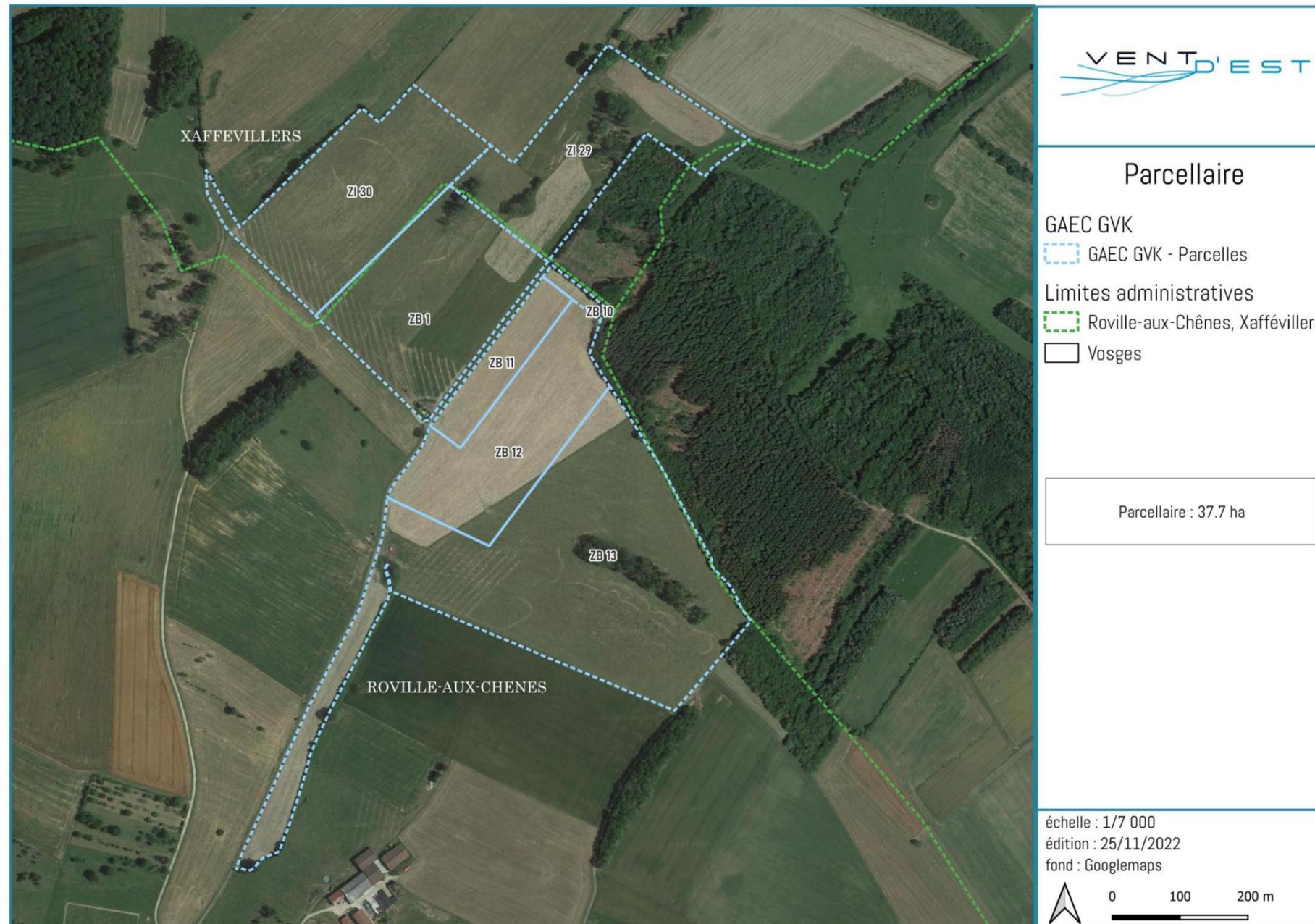


CARACTERISTIQUES ET CHIFFRES CLES.

LOCALISATION SUR LE TERRITOIRE



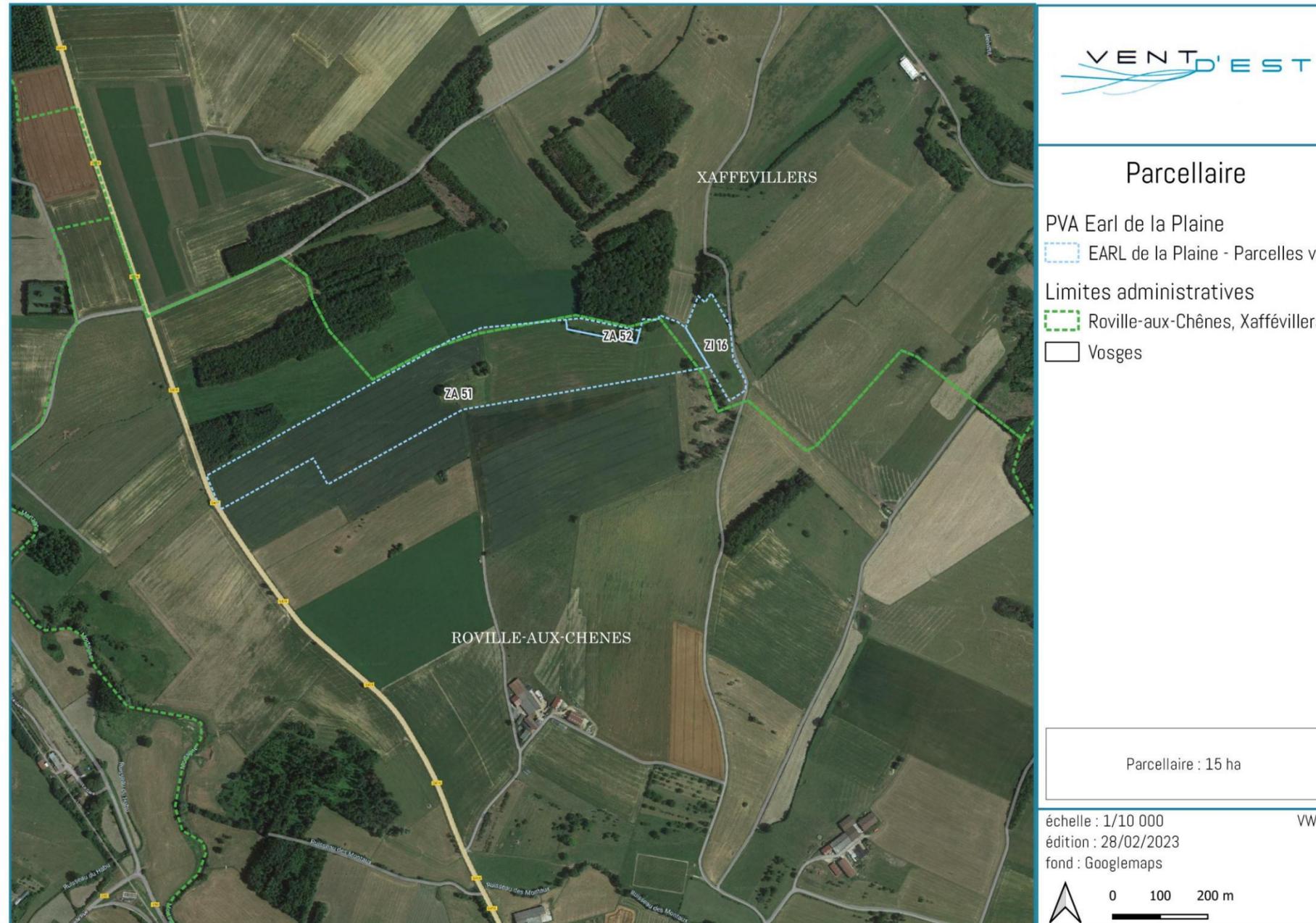
PLAN PARCELLAIRE ET RÉFÉRENCES CADASTRALES



GAEC GVK

Site sélectionné pour son potentiel d'insertion paysagère et la coactivité agricole envisagée.

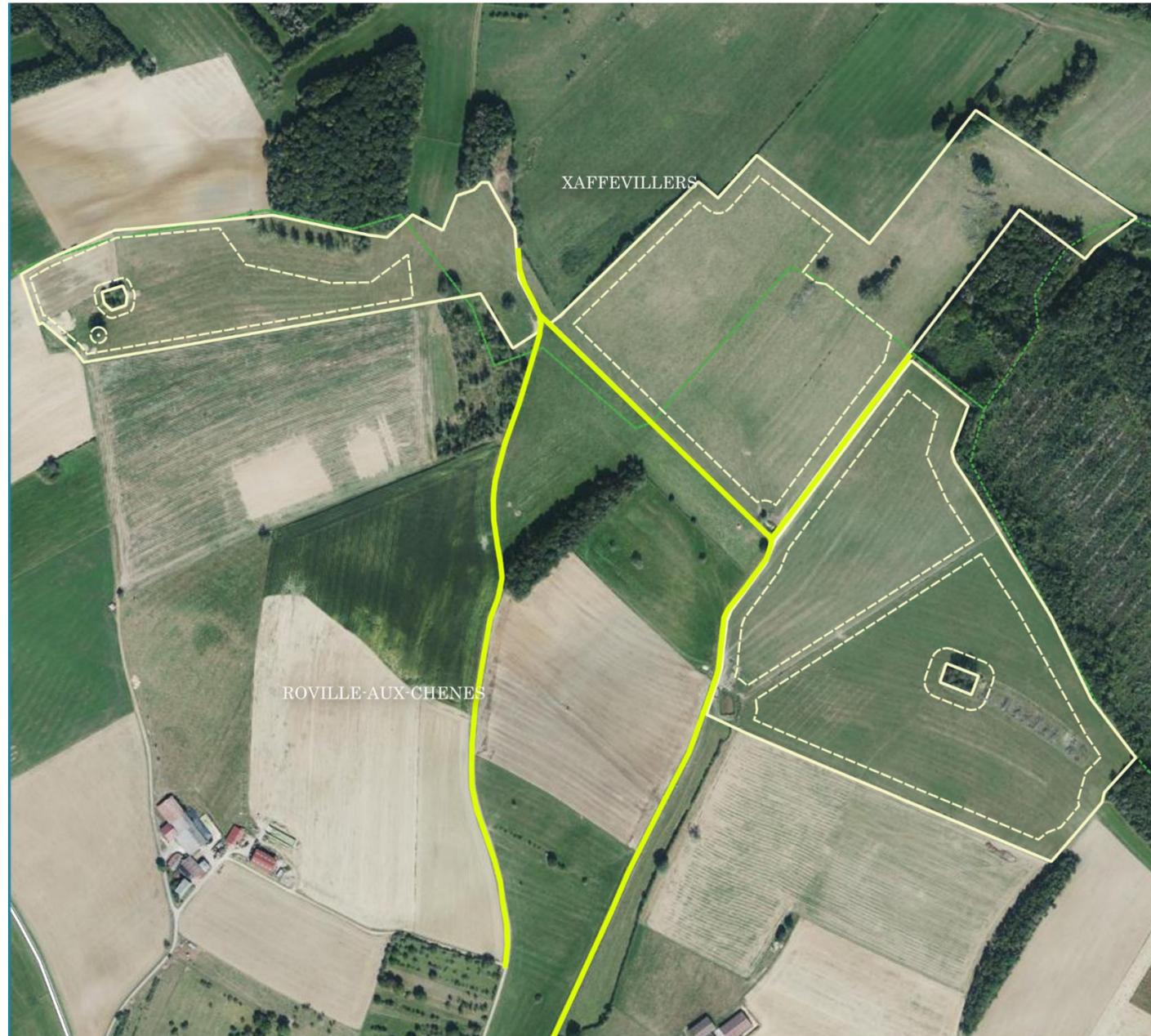
PLAN PARCELLAIRE ET RÉFÉRENCES CADASTRALES



EARL DE LA PLAINE

Site sélectionné pour son potentiel d'insertion paysagère et la coactivité agricole envisagée.

CHEMINS D'ACCES AU PROJET



- Les voies utilisées sont **existantes** et seront **remises en état si besoin** après les travaux de construction et démantèlement.
- Elles seront **maintenues carrossables** pour garantir l'accès des secours en cas de besoin.
- Ces actions seront entièrement financées par le propriétaire photovoltaïque.

Commune	Section	Numéro	Contenance en m2
ROVILLE-AUX-CHENES	ZB	2	2 800
ROVILLE-AUX-CHENES	ZB	8	8 800
ROVILLE-AUX-CHENES	ZB	9	8 400

TECHNOLOGIE ET PRODUCTION ENVISAGEES



12 mètres
de largeur de travail agricole



13,5 MWc
de puissance installée



18 GWh
générés par an*



25 %
de la surface totale allouée aux panneaux

Environ 13% de la consommation d'électricité de la CC de la
Région de Rambervillers en 2022

Source : <https://www.agenceore.fr/datavisualisation/consommations-locales-energie>

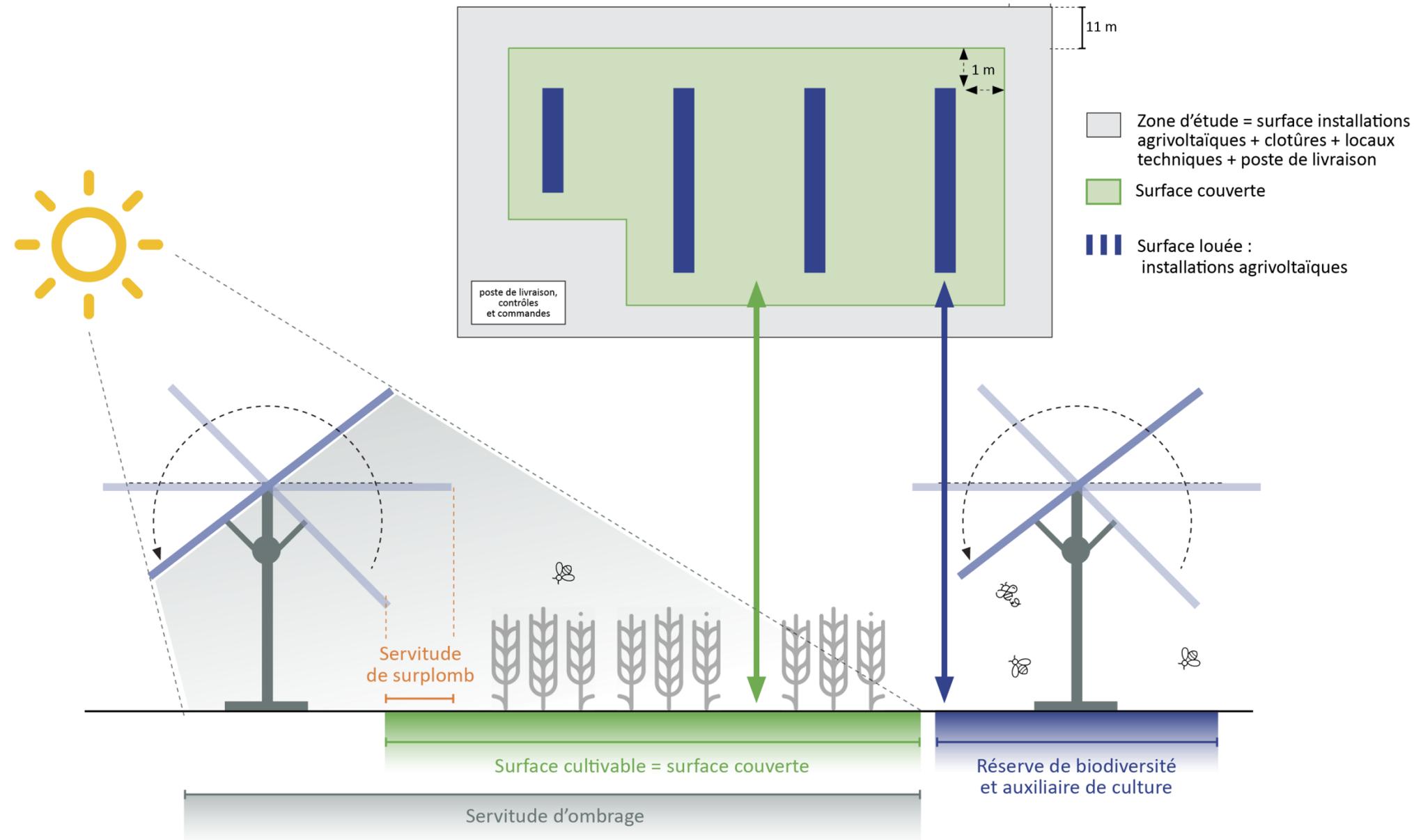
Trackers solaires



Rhenish, Germany (crédit: RWE)

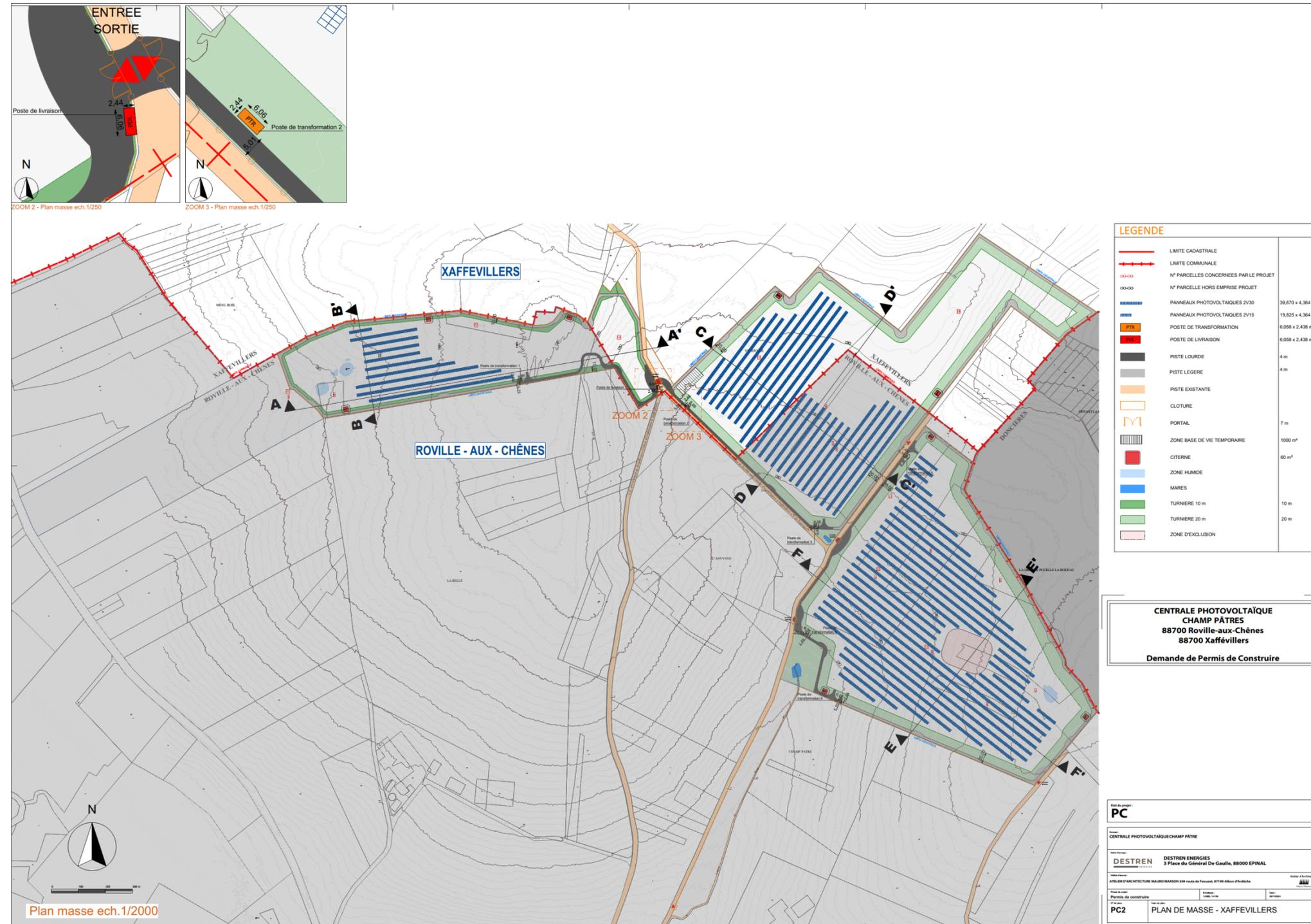
NOTRE MODELE JURIDIQUE

Permettant de conserver le bail rural :



- Découpage cadastral,
- Bail emphytéotique uniquement sur les bandes d'emprise, locaux techniques et clôture,
- Conservation du bail rural sur les espaces cultivés.

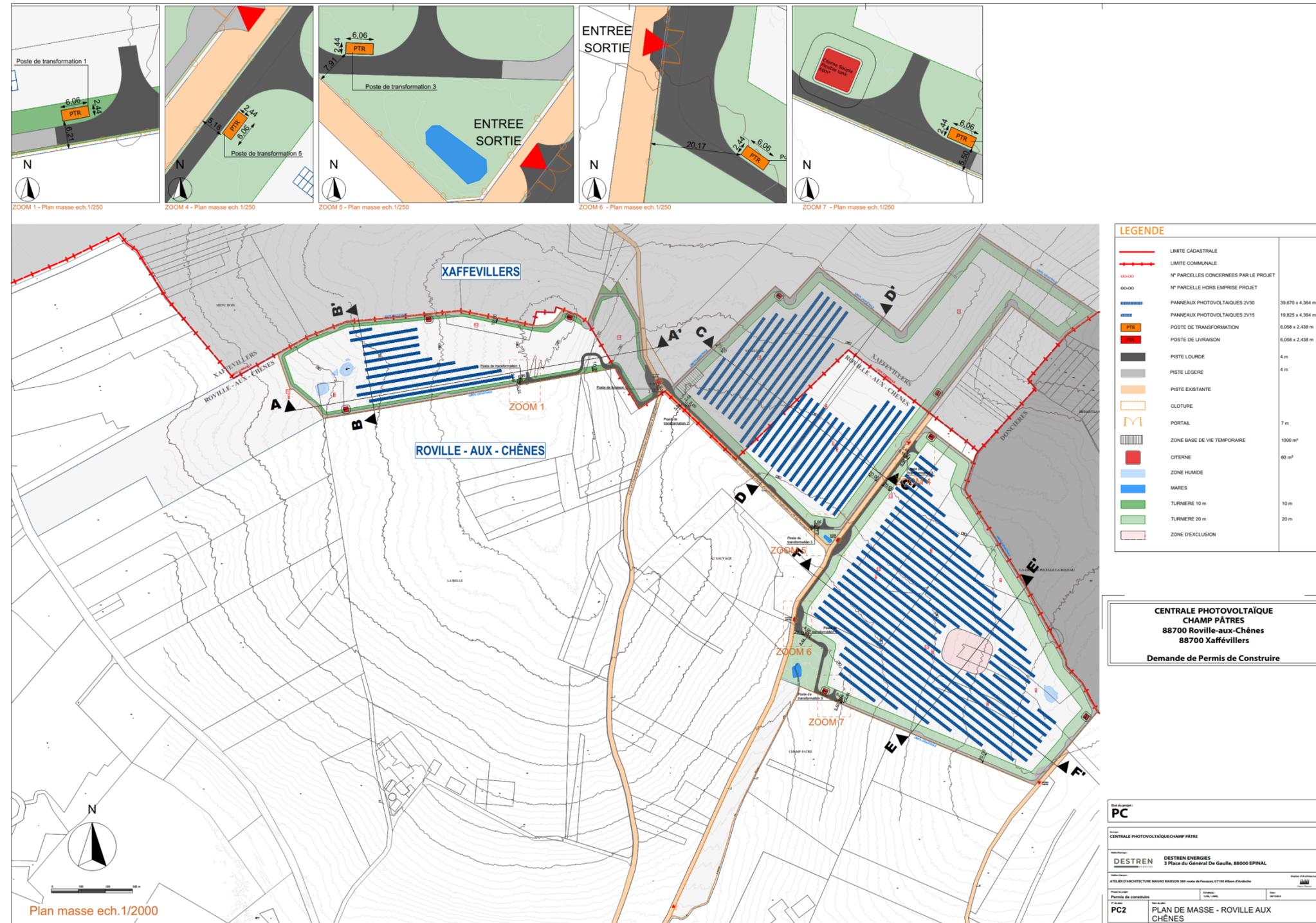
PLAN D'IMPLANTATION ACTUEL



CÔTÉ XAFFÉVILLERS

- Aménagements pour travail agricole,
- Recul vis-à-vis de la faune et la flore,
- Respect des recommandations SDIS

PLAN D'IMPLANTATION ACTUEL



CÔTÉ ROVILLE-AUX-CHÊNES

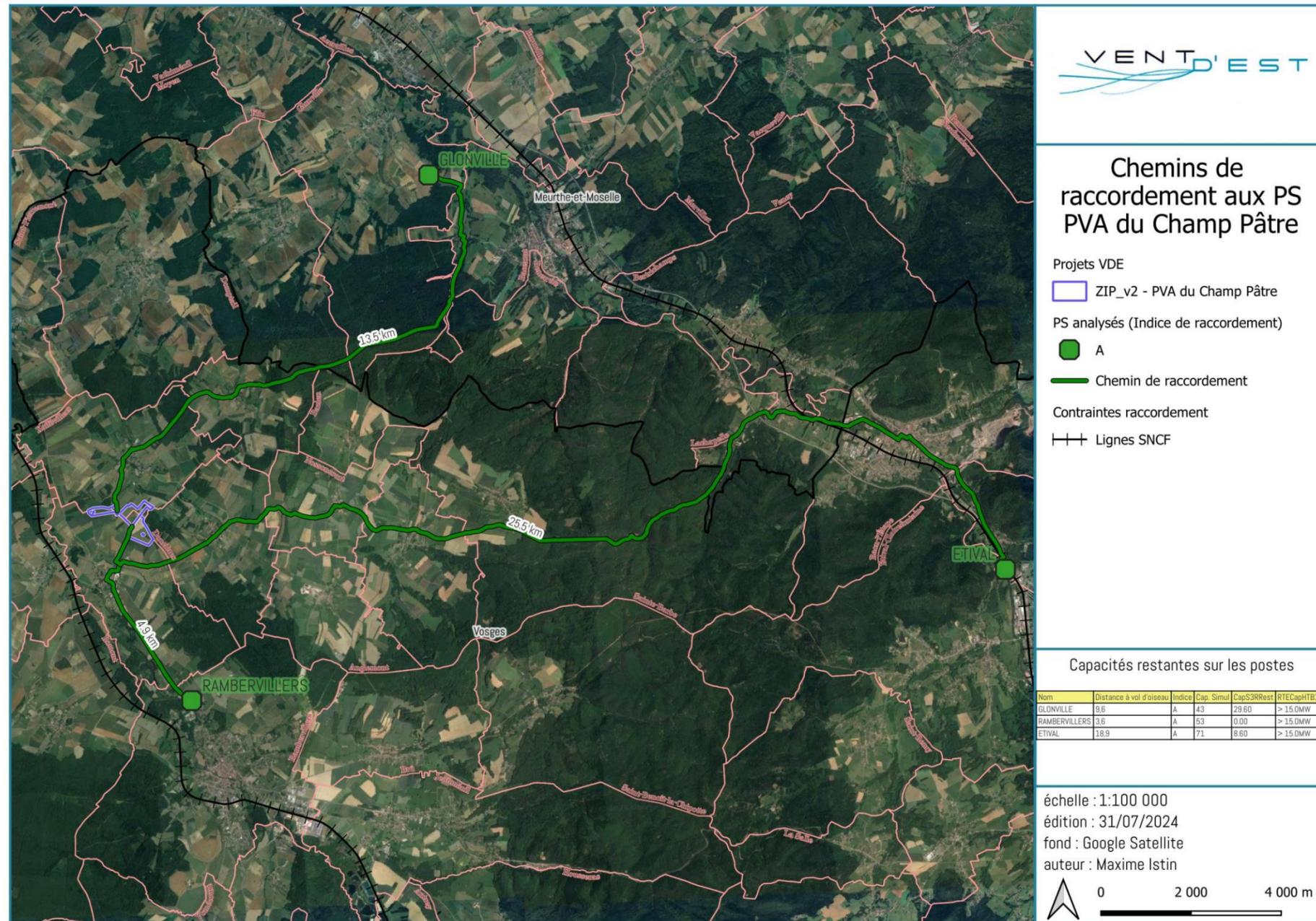
- Aménagements pour travail agricole,
- Recul vis-à-vis de la faune et la flore,
- Respect des recommandations SDIS

CALENDRIER DU PROJET

De la signature du foncier à la mise en service :



LES OPTIONS DE RACCORDEMENT



COÛT ESTIMÉ DU PROJET

Typologie des coûts d'investissements initiaux	Montant <u>estimatif</u> (k€ H.T.)
Développement	260
Mesures « Eviter, Réduire, Compenser », compensation agricole et mesures d'accompagnement	150
Construction	6 700
Raccordement	2 900
Démantèlement & remise en état	400
Total	10 410

(Ne comprend pas les charges d'exploitation récurrentes pendant la durée d'exploitation du parc)

L'URBANISME

La commune de Roville-aux-Chênes est soumise au **Règlement National d'Urbanisme**. Ce projet est autorisé l'Article L111-4, 2° du Code de l'Urbanisme, modifié par LOI APER du 10 mars 2023:

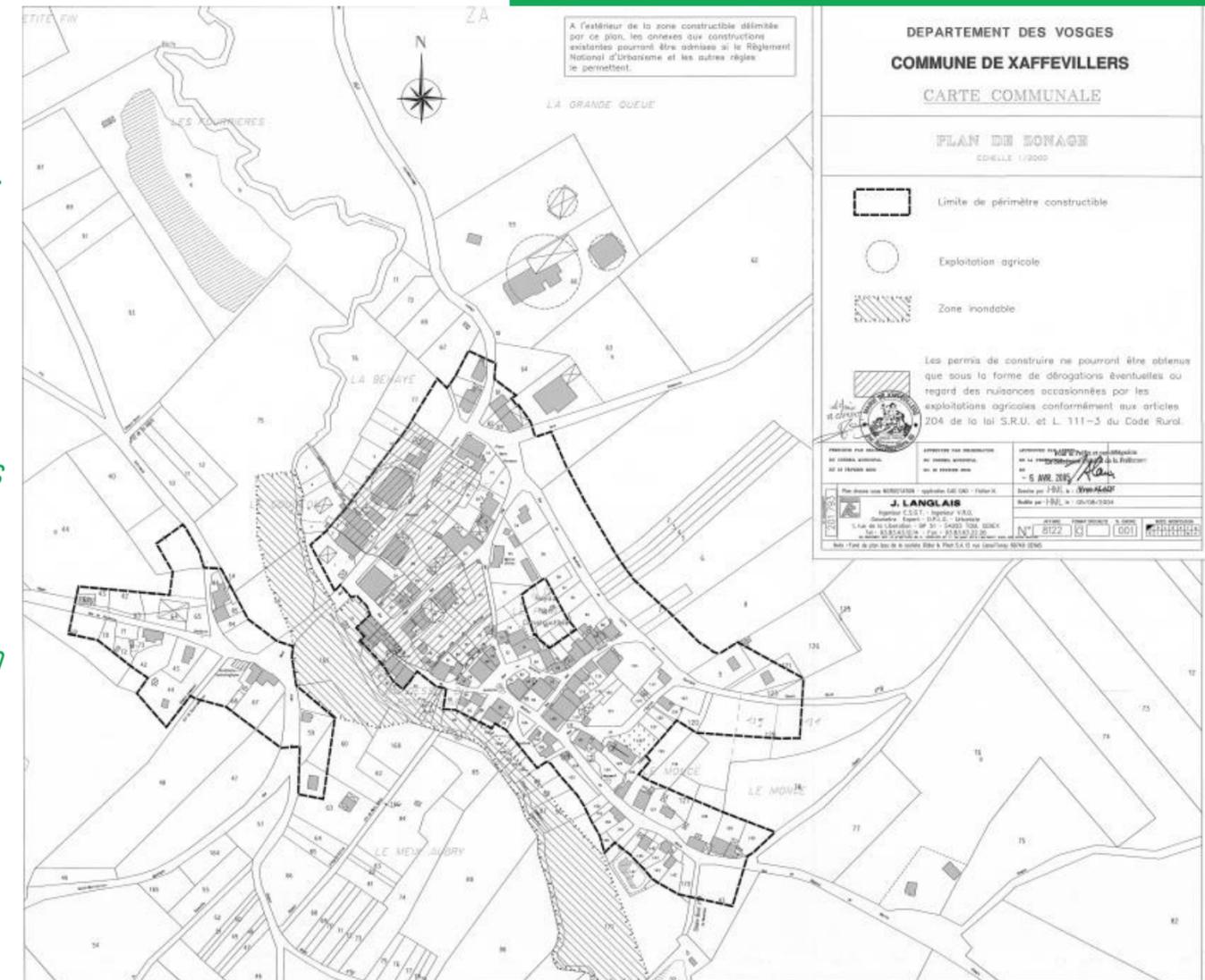
« Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées [...] et à la réalisation d'opérations d'intérêt national; »

L'URBANISME

La commune de Xaffévillers est soumise à une Carte Communale. Celle-ci renvoi au RNU pour le zonage en-dehors de son périmètre.

Ce projet est autorisé l'Article L111-4, 2° du Code de l'Urbanisme, modifié par LOI APER du 10 mars 2023:

« Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées [...] et à la réalisation d'opérations d'intérêt national; »





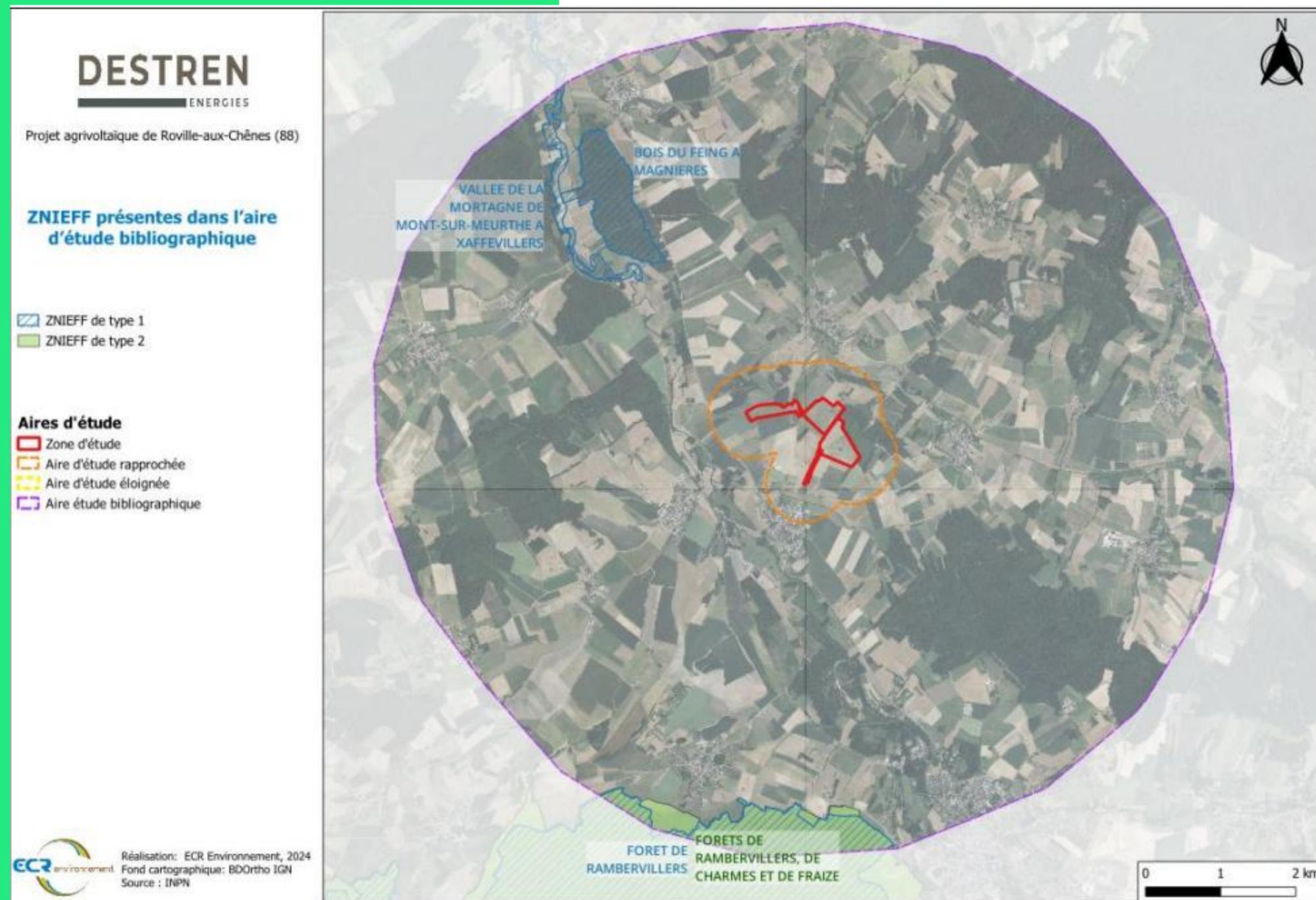
IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENTAUX

ET PAYSAGERS

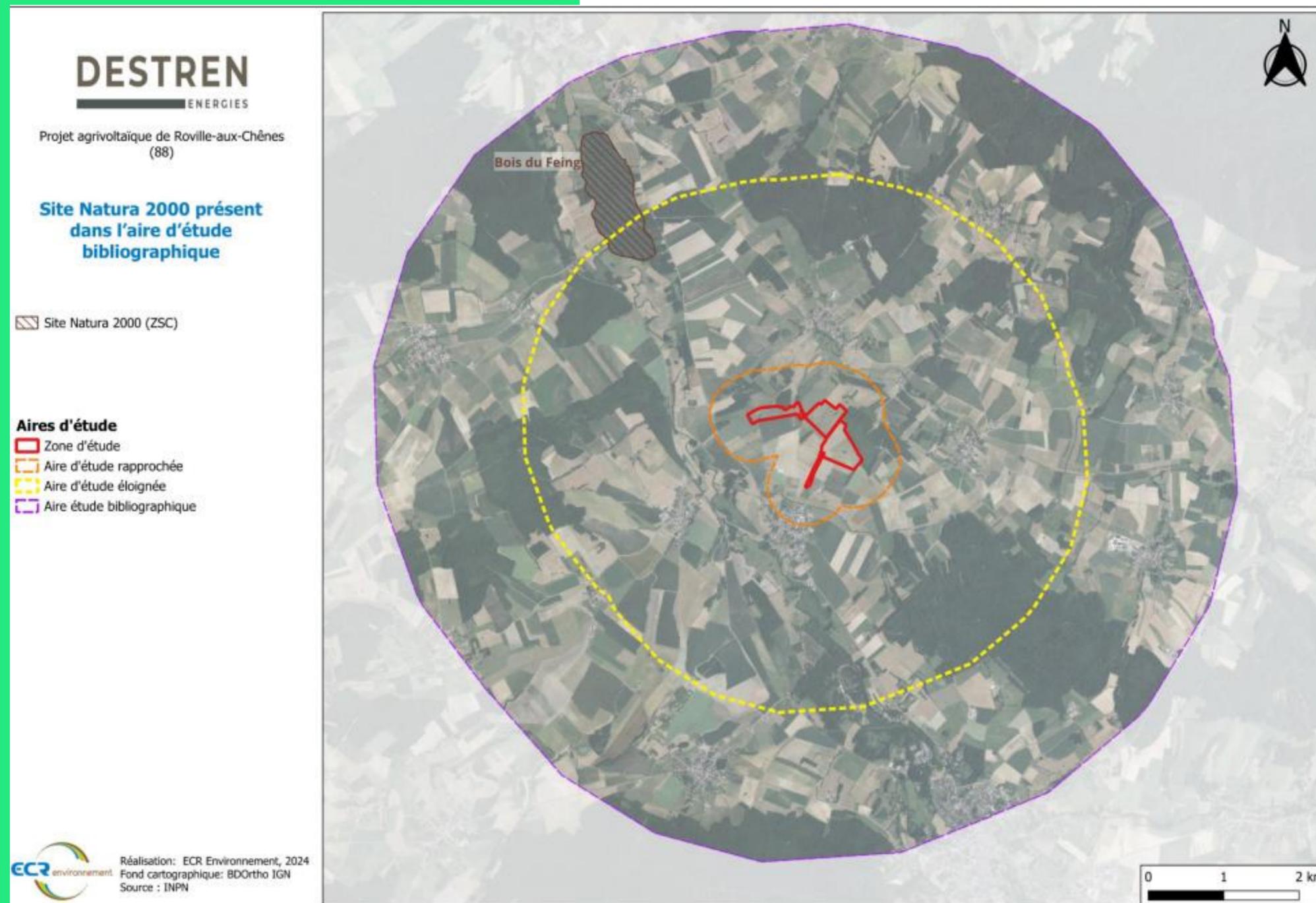
Les Enjeux Environnementaux

Pris en compte



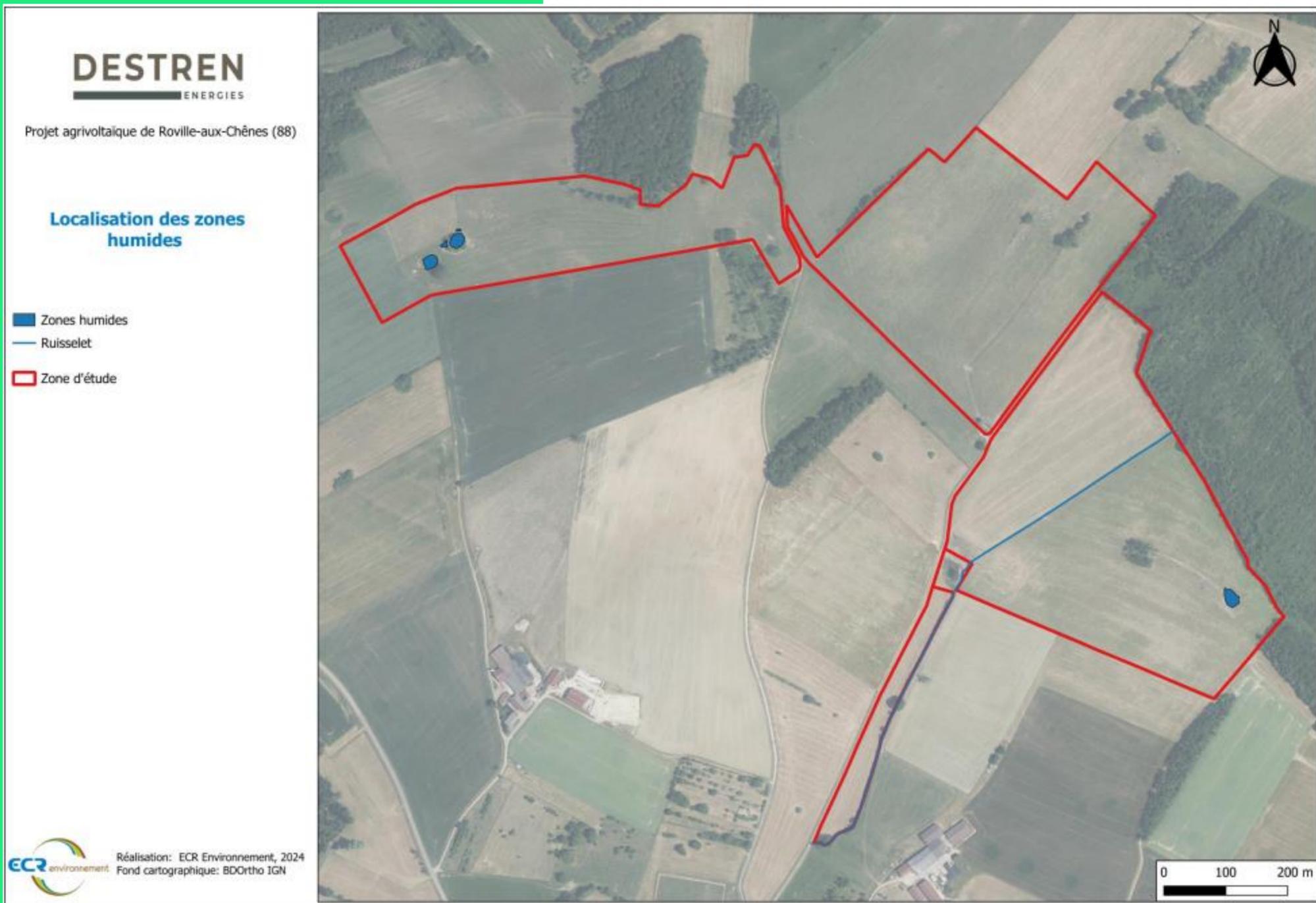
Les Enjeux Environnementaux

Pris en compte



Les Enjeux Environnementaux

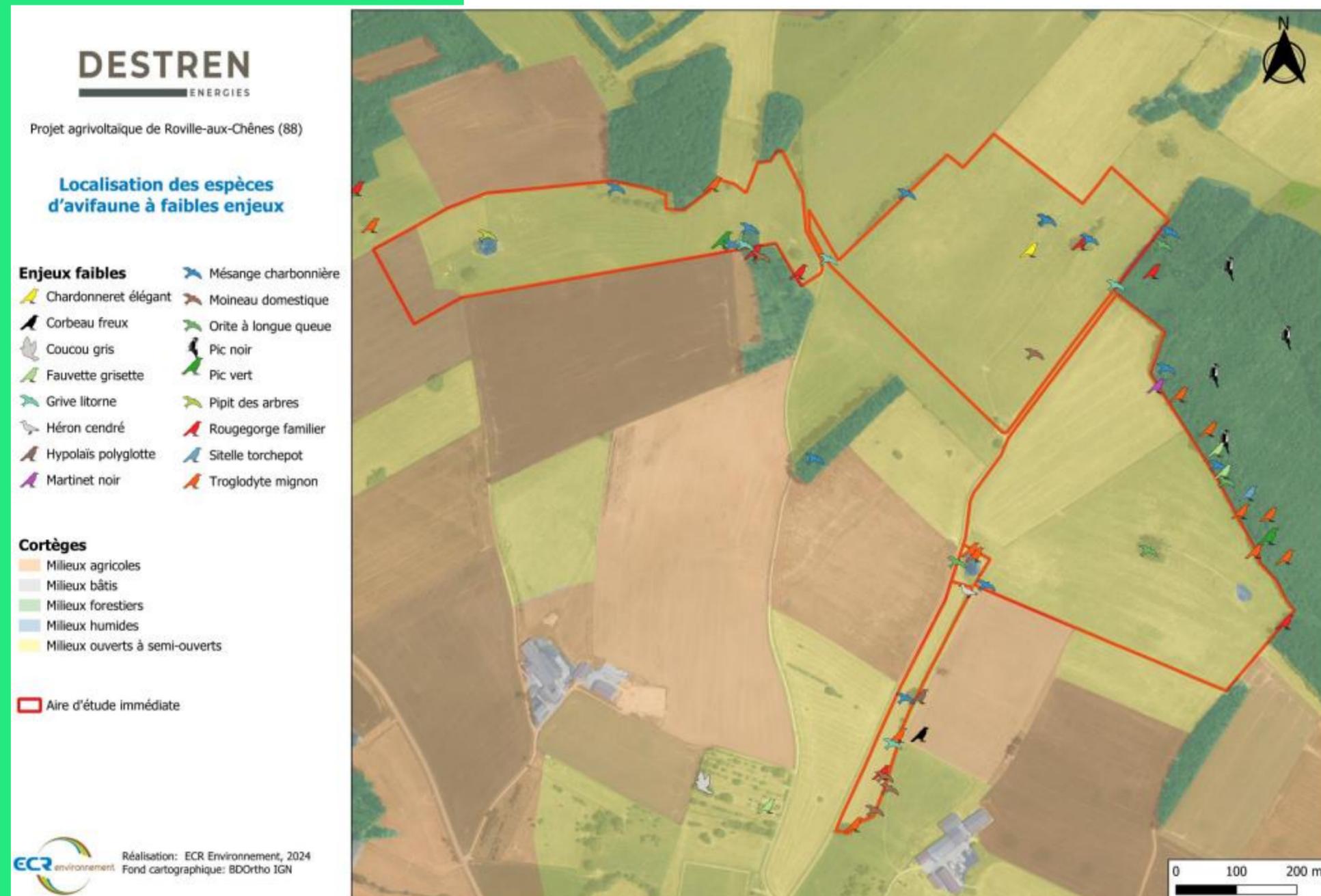
Pris en compte



Les Enjeux Environnementaux

Pris en compte

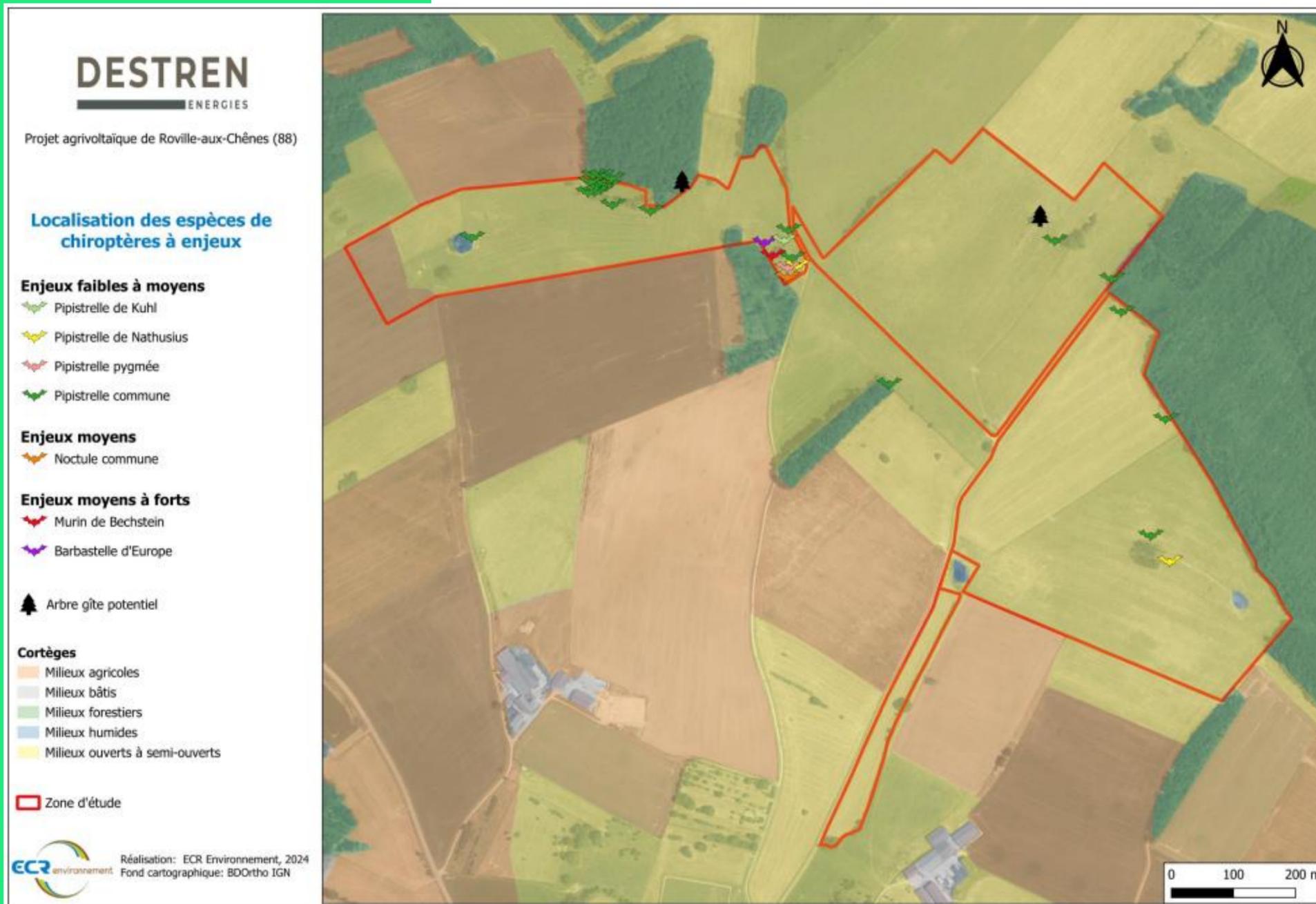
Avifaune



Les Enjeux Environnementaux

Pris en compte

Chiroptère



Les Enjeux Environnementaux

Pris en compte

Amphibien



Les Enjeux Environnementaux Pris en compte

Flore et Habitats



LES ENJEUX PAYSAGERS

Analyse du site



Tableau 1 : Synthèse des perceptions visuelles depuis les terrains du projet

	Perceptions rapprochées	Perceptions éloignées
Sud-Ouest (Photo 1)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Des habitations de Roville-aux-Chênes et une exploitation agricole sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	-
Sud-Ouest (Photo 2)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Une exploitation agricole est visible depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	U : Des habitations de Saint-Maurice-sur-Mortagne sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles. D : Vues très éloignées sur une colline boisée.
Sud-Ouest (Photo 3)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Une exploitation agricole est visible depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	D : Vues très éloignées sur une colline boisée.
Sud (Photo 4)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Des habitations de Roville-aux-Chênes sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	D : Vues très éloignées sur une colline boisée.
Ouest (Photo 5)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Une exploitation agricole est visible depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	U : Des habitations de Saint-Maurice-sur-Mortagne sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles. D : Vues très éloignées sur une colline boisée.
Nord (Photo 6)	D : Des bosquets font office d'écran visuel. Les perceptions sont nulles.	-
Nord (Photo 7)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel.	U : Des habitations de Xaffévillers et Domptail sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles. D : Vues très éloignées sur une colline boisée
Est (Photo 8)	D : Des boisements font office d'écran visuel. Les perceptions sont nulles.	-
Sud-Est (Photo 9)	D : Des boisements font office d'écran visuel. Les perceptions sont nulles.	D : Vues très éloignées sur une colline boisée.
Sud (Photo 10)	D : Quelques arbres font office d'écran visuel partiel. U : Des habitations de Roville-aux-Chênes sont visibles depuis les terrains. Les perceptions sont partielles.	-

LES ENJEUX PAYSAGERS

1



Figure 21 : Perceptions visuelles vers le Sud-Ouest

2



Figure 22 : Perceptions visuelles vers le Sud-Ouest

3



Figure 23 : Perceptions visuelles vers le Sud-Ouest

4

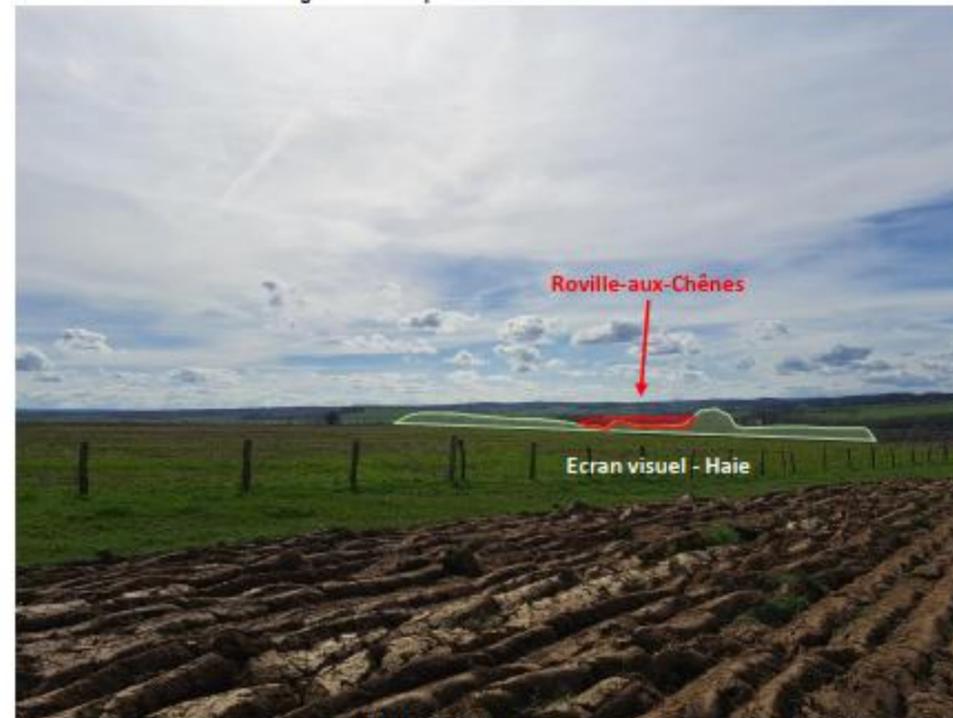


Figure 24 : Perceptions visuelles vers le Sud

LES ENJEUX PAYSAGERS

5



Figure 25 : Perceptions visuelles vers l'Ouest

6



Figure 26 : Perceptions visuelles vers le Nord

7

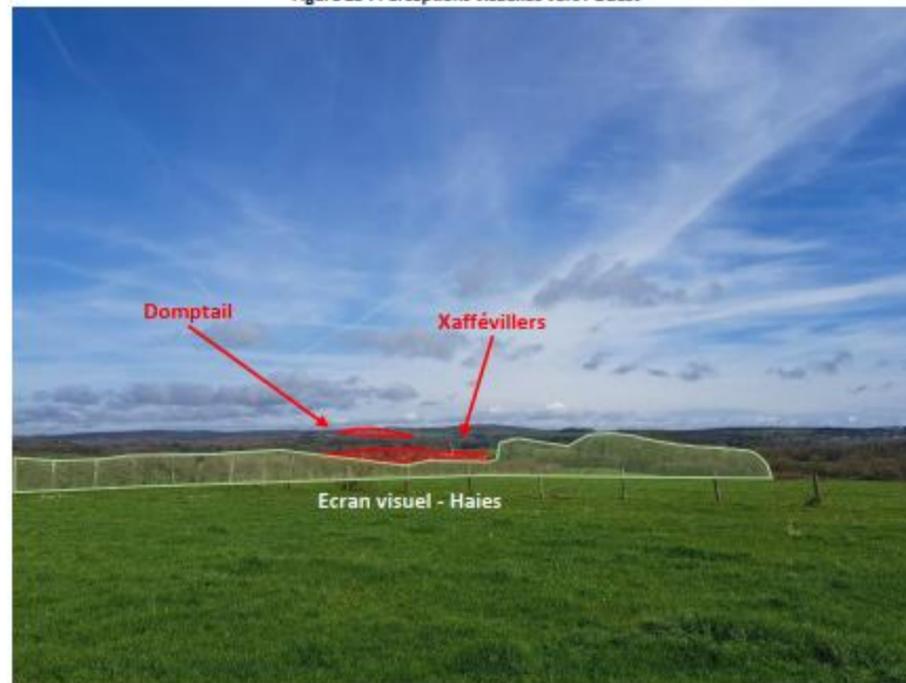


Figure 27 : Perceptions visuelles vers le Nord

8

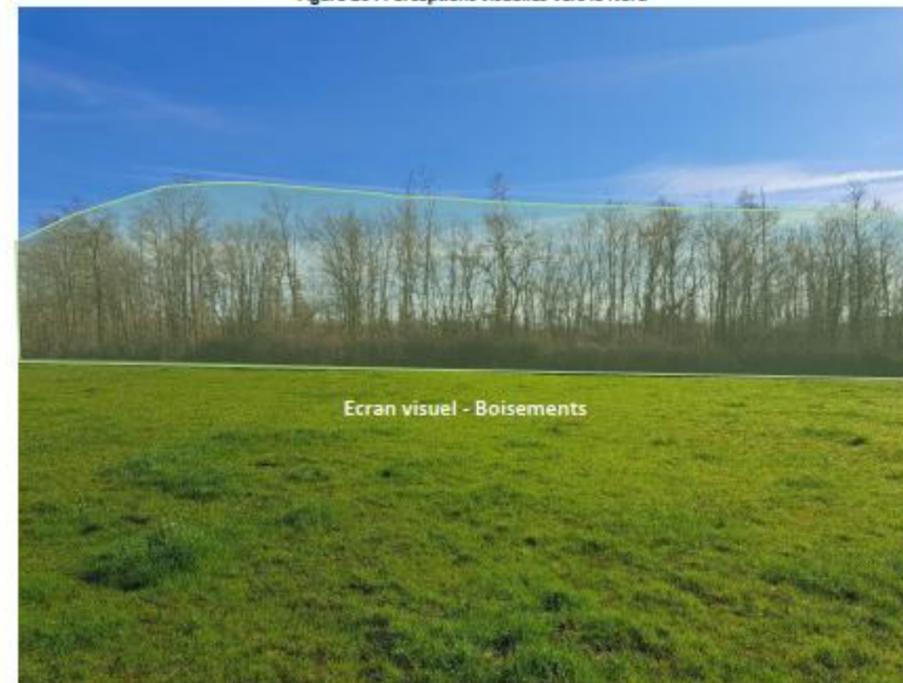


Figure 28 : Perceptions visuelles vers l'Est

LES ENJEUX PAYSAGERS

9



Figure 29 : Perceptions visuelles vers le Sud

10



Figure 30 : Perceptions visuelles vers le Sud



ENJEUX SOCIO- ECONOMIQUES.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Les données statistiques issues de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) rendent compte des résultats suivants concernant la population de Roville-aux-Chênes et de Xafféwillers.

Tableau 97 : Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone à Roville-aux-Chênes (Source : INSEE)

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	187	100	187	100	174	100
Travaillent dans la commune de résidence	39	21	42	22,2	25	14,4
Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence	148	79	146	77,8	149	85,6

Tableau 98 : Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone à Xafféwillers (Source : INSEE)

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	67	100	67	100	62	100
Travaillent dans la commune de résidence	11	16,4	11	16,4	8	12,5
Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence	56	83,6	56	83,6	54	87,5

Une très grande majorité des actifs travaillent hors des communes de Roville-aux-Chênes et Xafféwillers. Ceci s'explique par le fait que les communes sont essentiellement des communes de résidences et que les activités y sont rares. Roville-aux-Chênes et Xafféwillers sont avant tout des cités dortoirs qui fournissent en main d'œuvre les communes plus importantes situées à proximité.



CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

- A l'échelle du département, la SAU moyenne a augmenté de 48% pour atteindre 103ha par exploitation en 2020. Cependant, le nombre d'exploitation d'élevage (à spécialisation animale ou polyculture polyélevage) décline de 38% alors que les exploitations en spécialisation végétale progressent de 4%.
- Selon le recensement agricole de 2020, 8 exploitations sont présentes sur la commune de Roville-aux-Chênes pour une SAU de 679 ha, et 2 sur la commune de Xaffévillers pour une SAU de 301 ha. Les élevages bovins (mixtes) sont les plus représentés.
- Le site d'étude se place dans un secteur rural où l'activité économique est peu présente. L'économie des communes de Roville-aux-Chênes et Xaffévillers sont principalement orientées vers le secteur du commerce, des transports et des services divers. Aucune activité touristique ne se trouve dans la commune.

ETAPES DE CONCERTATION



Présentation en conseil municipal le **12 Novembre 2024**



Comité de projet le **28 Novembre 2024**



Mise en ligne du support du comité de projet
Dans les jours qui viennent



Enquête publique
Pendant l'instruction

LES OBJECTIFS ?

Incorporer les recommandations des habitants. En particulier celles concernant le paysage et l'environnement du projet.

Encourager les réflexions sur le financement du projet, incluant la participation des communes et des riverains.

Se pencher sur la question de l'utilisation de l'énergie sur le territoire.

POINT SUR LA FISCALITE

Taxes diverses	Commune	Communauté de communes	Département	Région	Total
CFE	- €	227 €			227 €
CVAE	- €	15 €	14 €	29 €	58 €
Taxes foncières	922 €	118 €			1 040 €
IFER	922 €	2 915 €	1 384 €		5 221 €
TOTAL	1 844 €	3 275 €	1 397 €	29 €	6 546 €

Estimations des taxes **annuelles** versées par le propriétaire de l'installation énergétique vers le territoire pour **1MWc** installé (sur base de la fiscalité votée en 2022).

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Obligation, pour le porteur de projet, de proposer des mesures en lien avec l'exploitation du parc.

- ✓ Promotion de l'insertion professionnelle pendant la construction du parc.
- ✓ Mise en valeur du patrimoine local.
- ✓ Revalorisation des terres agricoles à faible rendement.
- ✓ Établissement de contrats d'achat d'électricité (PPA) avec les industries locales.
- ✓ Autoconsommation et redistribution de l'énergie au sein du territoire.
- ✓ Développement de la mobilité hydrogène sur le territoire.

COMPARATIF DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS		
<p>PLANTATION DE HAIES PAYSAGÈRES</p>  <p>● Possible</p>	<p>AIDE DANS LA RÉNOVATION DU TOIT DE L'ÉGLISE</p>  <p>● Incertaine</p>	<p>ENTERRER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU VILLAGE EN MÊME TEMPS QUE LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT</p>  <p>● Possible</p>
<p>PLANTATION D'UNE PARTIE DE FORÊT OU D'UNE HAIE PAYSAGÈRE</p>  <p>● Possible</p>	<p>REVERSER UNE SOMME D'ARGENT FIXE PAR INSTALLATION CONSTRUITE SUR LA COMMUNE</p>  <p>● Incertaine</p>	<p>SENSIBILISATION DES ENFANTS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>  <p>● Possible</p>
<p>AMÉNAGER UN GITE À CHAUVÉ SOURIS</p>  <p>● Possible</p>	<p>ACHAT DE BIENS MOBILIERS POUR LA SALLE DES FÊTES</p>  <p>● Incertaine</p>	<p>SENTIER TOURISTIQUE SUR LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DU PARC</p>  <p>● Possible</p>
<p>CO-INVESTIR AVEC LE DÉVELOPPEUR DANS LA SOCIÉTÉ DU PROJET</p>  <p>● Possible</p>	<p>PARTAGER UNE PART DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AVEC LES RIVERAINS</p>  <p>● Possible</p>	

VENT D'EST

MERCI.



14, rue Boulay de la Meurthe - 88000 Épinal

Tél : 03 29 33 03 73

contact@vent-d-est.com

www.vent-d-est.com



ENSAIA, Ferme de la Bouzule (54)



Ferme de Bel-Air, Channay (21)



KU Leuven, Belgique



Solar Morris, Minnesota, USA

LES APPLICATIONS DE L'AGRIVOLTAISME

Les projets expérimentaux déjà en place

